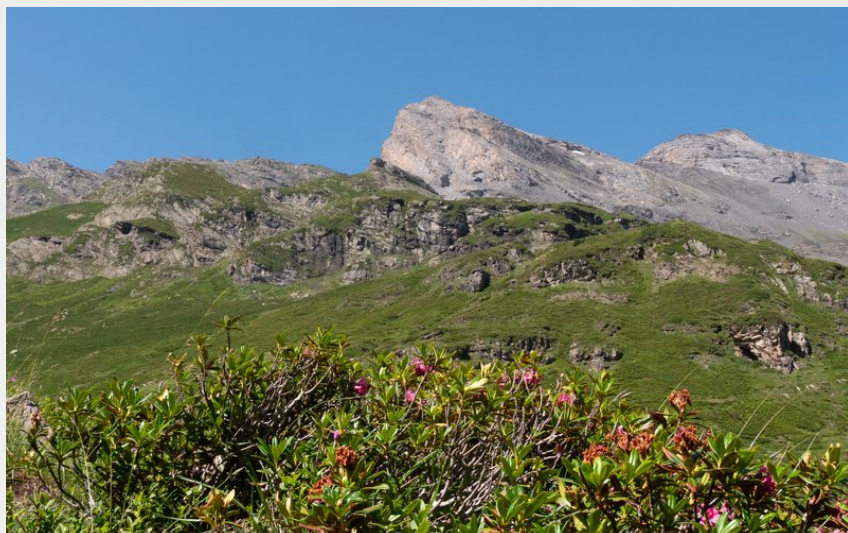
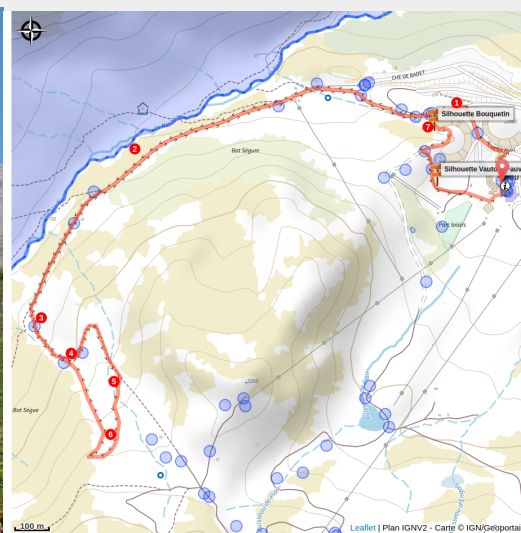


TRAIL 2 - Vallée du Badet



(Vallée du Badet)



Un trail pour débutants au cœur de la vallée du Badet !

Observez la richesse de la faune et de la flore de cette vallée de montagne préservée, suivez la Neste du Badet et laissez-vous porter par la musicalité du cours d'eau.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 45 min

Longueur : 5.6 km

Dénivelé positif : 357 m

Difficulté : Facile

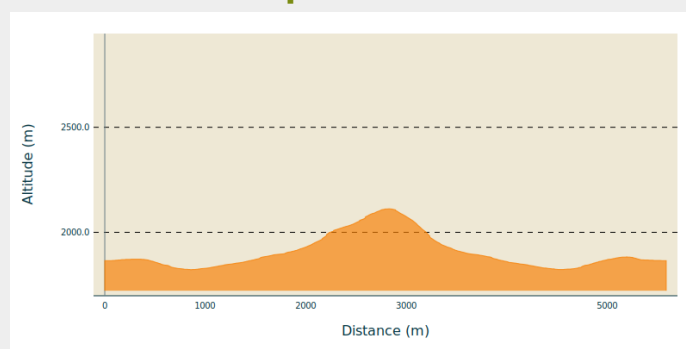
Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux et rivières

Itinéraire

Départ : Office du Tourisme Piau Engaly
Arrivée : Office du Tourisme Piau Engaly
Communes : 1. Aragnouet

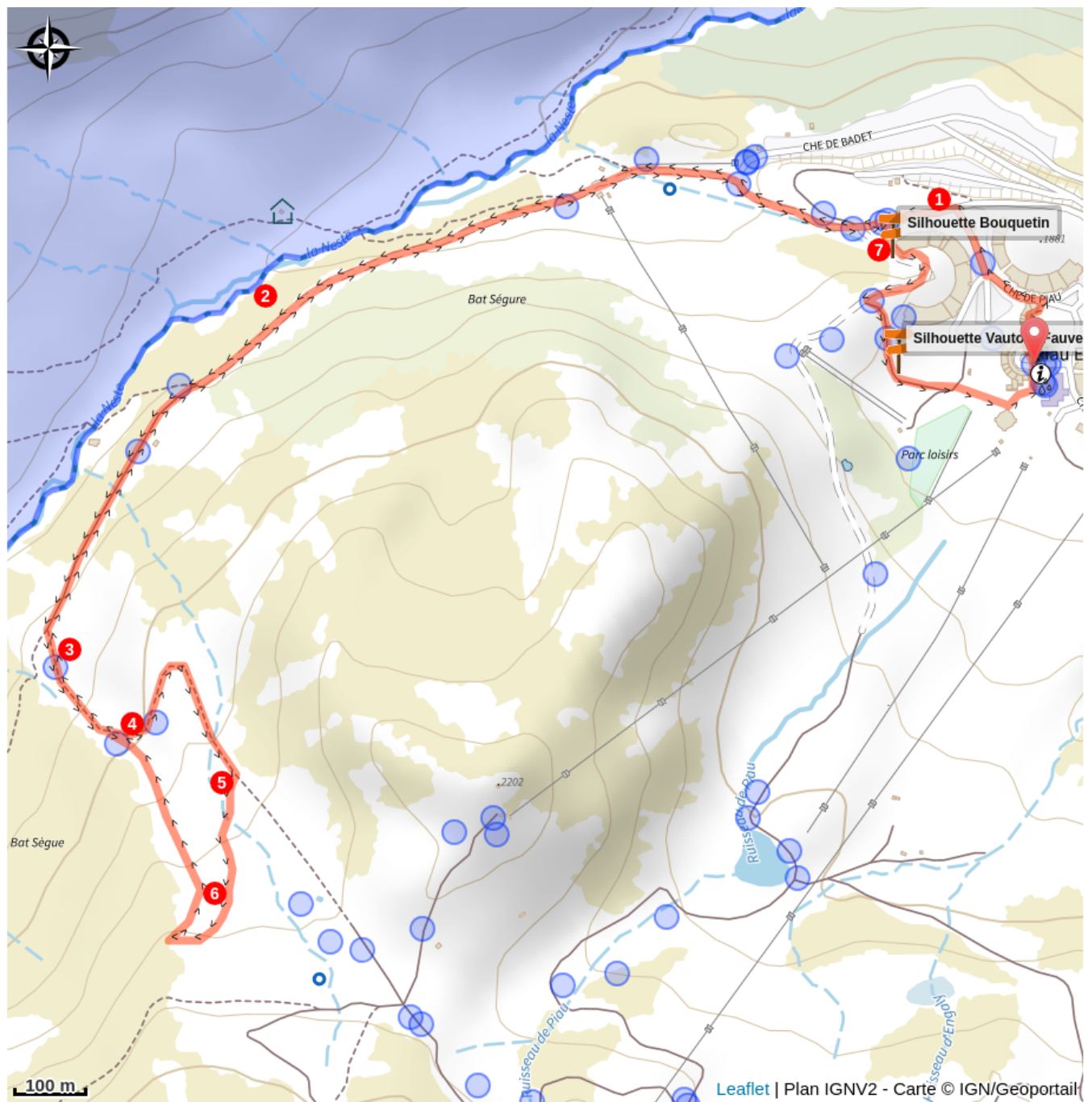
Profil altimétrique



Altitude min 1822 m Altitude max 2112 m

1. Depuis l'office de tourisme partez en direction du parking P5 par la route, et prenez la direction de l'espace Débutant,
2. Suivez la piste qui descend jusqu'au départ du Télésiège du Mouscades et continuez en suivant le panneau Lac du Badet,
3. Longez les potences de filet en remontant le mur face à vous,
4. Prenez la piste à gauche en longeant ces potences,
5. Traversez la partie plate sur votre droite et suivez la signalétique,
6. Redescendez le mur tout droit et reprenez le parcours en sens inverse pour le retour station,
7. Au niveau du premier bâtiment de la station, prendre à droite en direction du front de neige (centre station) pour rejoindre le centre commercial.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.

Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse. Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

Recommandations

A savoir :

Chaussures adaptées
Prendre de l'eau
Chiens tolérés tenus en laisse.
Zone pastorale : ne pas s'approcher des troupeaux et chiens de protection.

Période de praticabilité :

Itinéraire praticable de juin à octobre - se renseigner pour juin, septembre et octobre - en fonction des années neige possible.

Comment venir ?

Accès routier

Emprunter le D118 jusqu'à la station de Piau Engaly et garer-vous au parking P5.
Rejoindre l'office du tourisme.

Parking conseillé

Parking P5 de Piau Engaly

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

OT de Piau

2 chemin des Myrtilles, 65170
ARAGNOUET

infos@piou-engaly.com

Tel : 05 62 39 61 69

<https://piou-engaly.com/fr>

